



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

21 10

2022



BILAN DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION DANS LES HAUTES- PYRÉNÉES



La secrétaire générale de la préfecture s'est rendue, le vendredi 21 octobre au sein de l'association Pyrénées Terre d'Accueil afin de **présenter le bilan de la politique d'intégration dans le département.**



PYRÉNÉES TERRE D'ACCUEIL : OPÉRATEUR HISTORIQUE DE L'ACCUEIL SUR LES HAUTES-PYRÉNÉES

L'association Pyrénées Terre d'Accueil, situé à Tarbes, gère dans le département :

- **un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)** depuis 1995 (148 places réparties entre Tarbes et Lannemezan) ;
- **un centre provisoire d'hébergement (CPH)** de 55 places sur Tarbes destiné à des bénéficiaires d'une protection internationale ;
- **un programme de réinstallation** qui permet l'accueil de réfugiés en provenance des camps de transit dans le cadre du programme piloté par le HCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés).
- **un projet de cours de français à visée professionnelle et de soutien psychologique** co-financés par les structures et le conseil régional Occitanie.
- **un point d'accueil et d'orientation (PAO) à destination des signataires du contrat d'intégration républicaine** depuis moins de 5 ans ayant besoin de soutien dans leurs démarches administratives soutenue à hauteur 7 500€ par l'État.

LES CONTRATS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE DANS LE DÉPARTEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

283 nouveaux signataires du CIR en 2021 ;

24 % sont originaire d'Afghanistan, 8 % de Syrie, 6,7 % du Maroc et 6 % du Soudan ;

64 % des signataires se situent dans la tranche d'âge des 26-45 ans. 21 % ont entre 19 et 25 ans. Seuls 6 sont mineurs ;

22 % ont quitté le secondaire sans diplôme. Néanmoins, 11 % ont le niveau BAC et 17 % un niveau BAC+4 et plus ;

20 % des étrangers primo-arrivants travaillaient ou avaient une formation dans leur pays d'origine dans le secteur du commerce et de la distribution, 11 % dans le BTP, 10 % dans l'agriculture et l'agroalimentaire, 9 % dans l'hôtellerie-restauration, 8 % dans l'enseignement et la formation.

AXE 1 GARANTIR ET STRUCTURER L'ACCÈS À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Apprendre le français pour une intégration réussie

Le nombre d'heures de cours prescrites dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR) peut aller **jusqu'à 400h voire 600h** pour les personnes illettrées dans leur langue. En 2019, le nombre d'heures maximum prescrites était de 200h ce qui conduit les associations accompagnant les étrangers primo-arrivants à **développer des offres de formation complémentaires**. Ces offres ont été conservées

et sont désormais centrées sur l'apprentissage du français à visée professionnelle.

Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre et d'élargir, aux partenaires, les possibilités d'orientation, la création d'une plateforme linguistique, porté par **l'association Portes Ouvertes**, était l'une des mesures souhaitées sur cet axe (stoppé par la crise sanitaire, elle doit être relancée).

Actions	Porteur	Impacts
Formation linguistique : français à visée professionnelle	Portes Ouvertes	2020 : 2 sessions de 8 personnes parcours de 100h 2021 : reconduction du projet
Atelier linguistique expérimental en faveur des parents primo-arrivants, intégrant les enfants de moins de 3 ans	Portes Ouvertes	2020 : 1 groupe de 8 adultes (en particulier des femmes) avec enfants 2021 : 1 groupe de 7 parents (48h)
Français à visée professionnelle et sur objectifs spécifiques pour les bénéficiaires d'une protection internationale	Pyrénées Terre d'Accueil	2020 : 45 bénéficiaires (4,5 séquences de 96h) 2021 : 25 bénéficiaires (2,5 séquences)

AXE 2 FAVORISER LA CONNAISSANCE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Favoriser l'apprentissage des valeurs de la République

Le contrat d'intégration républicaine (CIR) prévoit des heures de formation civique obligatoires. En complément, **un temps de visites de lieux emblématiques de la République** (mairie, préfecture, tribunal, palais de justice...) **suivi de temps de restitution**, soutenu à hauteur de 2 375€ par l'État, est porté par l'association Médianes, et touche, en moyenne, 50 personnes par an.

Développer le dispositif « ouvrir l'école aux parents » (OEPRE).

2 groupes sont financés sur le département (1 au collège Paul Eluard et 1 au collège Desaix à Tarbes).

Mobiliser la réserve civique et le service civique.

Certaines structures ont pu accueillir des services civiques (France Terre d'Asile, ADOMA, l'UDAF). Néanmoins, la crise sanitaire ne leur a pas permis de poursuivre cette démarche. En revanche, afin de **développer l'engagement citoyen des étrangers primo-arrivants**, le service civique pour les jeunes bénéficiaires de la protection internationale a été déployé, notamment dans le cadre du **programme VOLONT'R**. Les jeunes BPI accueillis dans le **dispositif « un tremplin pour demain »** ont pu s'engager en tant que bénévoles dans des associations caritatives locales.

AXE 3 FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT

Amplifier la mobilisation des bailleurs privés par le biais de l'intermédiation locative

L'augmentation conséquente du nombre de mesure d'intermédiation locative sur le département depuis 2019 (+ 50 mesures en location/sous location et 30 en mandat de gestion) a permis de **mobiliser largement ce dispositif pour les BPI sortant des structures d'hébergement du dispositif national d'accueil (DNA)**. Cette solution a permis **de capter des logements ailleurs que dans le parc public et ainsi de diversifier les possibilités de sorties et la localisation des appartements** (hors QPV notamment). Enfin, la captation du parc privé permet de mobiliser des logements de petites typologies (studios, T1, T2) pour les personnes isolées ou couples.

Développer le nombre de places en centre provisoire d'hébergement (CPH)

Le projet d'extension de 25 places supplémentaires du CPH géré par l'association Pyrénées Terre d'Accueil a été accepté en 2019 permettant d'**avoir une solution de sortie pour des BPI nécessitant un accompagnement après l'obtention du statut**.



Pérenniser le projet d'accompagnement global des BPI de moins de 25 ans

Le projet un « tremplin pour demain » a pu être pérennisé. **Le projet permet à 10 à 20 jeunes BPI par an de bénéficier d'un accompagnement global favorisant l'accès au logement et à l'emploi** (plus de 70 % de sorties positives en moyenne). Le projet a été valorisé par une visite de M. le préfet, le lundi 17 octobre, lors de la journée de lancement de la semaine de l'intégration.

AXE 4 INSÉRER DANS L'EMPLOI ET LA VIE ÉCONOMIQUE

Favoriser l'accès à l'emploi

L'accord départemental de partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants conclu en 2019 avec l'OFII a été étendu à l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi (mission locale, cap emploi, conseil régional) en 2021. L'objectif est de **proposer une réponse personnalisée et adaptée d'accès à l'emploi**. Les étrangers bénéficient généralement d'un accompagnement renforcé :

Pour les moins de 26 ans. **La Mission locale a mis en place des groupes de « Garantie jeune/ contrat d'engagement jeune » pour les jeunes réfugiés avec des modalités adaptées** (4 semaines de formation en collectif au lieu de trois et 80 heures de cours de français). La mission locale a également déployé le PIC IPR (programme d'investissement dans les compétences – intégration professionnelle des réfugiés).



Pour les plus de 25 ans. **L'association ATRIUM a mis en place un projet de plateforme des services (PSIP) vers des solutions concrètes d'insertion et d'intégration professionnelle**. Une exposition photo réalisée par des bénéficiaires de la PSIP a été mise en avant cette semaine sur les réseaux sociaux.



Pour les adultes. **Pôle emploi bénéficie des prestations de droit commun pour les accompagner vers l'emploi notamment l'accès à la formation et le soutien à la mobilité**. 70 % de ce public bénéficie d'un suivi « renforcé » réservé aux plus éloignés de l'emploi (contre 30 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).



Accompagner au-delà de l'emploi (l'accès à la mobilité)

Un des freins de l'accès à l'emploi concerne la question de la mobilité associée en particulier au passage du permis de conduire. En 2020, l'association Wimoov a réalisé **10 parcours d'accompagnement à la mobilité** (diagnostics, aide au permis de conduire...). L'association Albert Peyriguère a été financée dans le cadre du plan de relance pour **l'achat de 2 véhicules sans permis à destination du public précaire en recherche d'emploi ou de formation qualifiante**.



Association
Albert
Peyriguère

AXE 5 AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE DES BPI

Pérenniser le dispositif de suivi psychologique et des syndromes post-traumatiques



Ce projet permet de **proposer des ateliers collectifs** aux BPI notamment du sport santé proposé par KAMINEO et des séances de **prise en charge individuelles** avec des psychologues de l'association ALEPH 65 et la possibilité de recours à de l'interprétariat.



L'Association
Lacanienne
d'Entraide
Psychologique et des
Humanités

AXE 6 RENFORCER LA GOUVERNANCE - avec la mise en place en fin d'année 2022-2023 d'un COPIL dédié à l'intégration

Lexique

BPI : bénéficiaire de la protection internationale
CIR : contrat d'intégration républicaine
COPIL : comité de pilotage
CPH : centre provisoire d'hébergement
DNA : dispositif national d'accueil
QPV : quartier prioritaire de la ville
OFII : office français de l'immigration et de l'intégration
PSIP : plateforme des services d'intégration professionnelle

Contact

Contact presse de la Préfecture

Service communication

Préfecture des Hautes-Pyrénées

Place Charles de Gaulle, 65 000 Tarbes

pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*